

# BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région  
de Bruxelles-Capitale



**DOSSIER**  
BRUXELLES, M'AS-TU VU?

N°006 - 007  
SEPTEMBRE 2013



**NUMÉRO SPÉCIAL  
JOURNÉES DU PATRIMOINE  
RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

TRIVMPHY. ISTE. CELEBRATVS. E. ST. IN. HONOREM  
PHILIPPI. PRINCIPUS. HISP. FILII. INVICTISSIMI  
ROMA. IMPERATOR. CAROLI. QVINTI. A. 1548. PRIMA. APRIL



# Espaces du paraître

## BRUXELLES, VILLE DE COUR AUX XV<sup>E</sup> ET XVI<sup>E</sup> SIÈCLES

---

**STÉPHANE DEMETER**

Historien, Direction des Monuments  
et des Sites

---

**CECILIA PAREDES**

Historienne de l'art, Direction des Monuments  
et des Sites

---

À la fin de l'époque médiévale, l'art de paraître s'affirme comme une valeur cultivée par les minorités au pouvoir. Les signes de distinction se codifient au travers d'un certain nombre de règles. Le culte des apparences, devenu l'apanage des sociétés de cour, se déploie dans un environnement matériel propice : des lieux qui procurent en quelque sorte du sens à ces démonstrations de pouvoir. Cette contribution se propose de revisiter ces espaces de paraître à Bruxelles en s'attachant aux pas de la cour à l'aube de l'époque moderne.

**L**a question du paraître est centrale dans l'exercice du pouvoir à toutes les époques<sup>1</sup>. Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, cela implique pour les corps sociaux de se montrer physiquement dans un environnement valorisant et sous des atours accentuant leur visibilité. Ainsi, tant les souverains que leur suite et leurs nombreux agents se doivent de se montrer au travers de manifestations orchestrées à cet effet. Ces événements ne prennent sens que dès lors qu'un public est disposé et disponible pour y assister. Ces démonstrations du pouvoir adoptent diverses formes telles la procession dans l'espace urbain ou périurbain, l'apparition à la façade d'un bâtiment, la performance physique donnée en spectacle...

---

Détail de la partie centrale d'un tableau représentant un tournoi donné à Bruxelles, le 1<sup>er</sup> avril 1549. Huile sur toile (Fondation de Ligne ASBL, coll. du château, Beloeil).

## BRUXELLES, VILLE DE COUR

À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le statut de Bruxelles comme résidence de la cour est assez déterminant pour que celui-ci puisse suffire à évoquer la ville. L'évocation de la cour est devenue indissociable de celle de la cité, désignée autant par le verbe que par l'image comme *Nobilissima Urbs* (fig. 1)<sup>1</sup>. Depuis 1430 environ, dès lors que la cour de Bourgogne s'est fixée plus régulièrement dans la capitale du Brabant, Bruxelles et son territoire sont devenus le cadre d'une vie de cour fastueuse où les cérémonies de paraître se multiplient<sup>2</sup>. L'ordinaire comme l'extraordinaire sont soumis à des règles strictes. À Bruxelles, à l'époque qui nous occupe, c'est l'étiquette bourguignonne mise en place sous Philippe le Bon, et adoptée ensuite par les Habsbourg, qui règle minutieusement les attitudes, les gestes, la parole, la manière de se vêtir, de se mouvoir ainsi que la place à adopter en toutes circonstances par le prince et sa cour. Les règlements et ordonnances instituent notamment une mise à distance dans l'espace entre le prince et ses sujets. Ils visent à l'expression en toute circonstance de la hiérarchie sociale - notamment de la subordination de la noblesse- et de l'idée que le souverain est supérieur à tout autre<sup>3</sup>. Les cérémonies transposent ces principes dans l'architecture de lieux mais également dans l'espace de la ville. Nous allons évoquer quelques-uns parmi les lieux qui, à Bruxelles au XVI<sup>e</sup> siècle, se profilent comme tels, en envisageant leur genèse et leur devenir ultérieur. Bien entendu, la cour paraît aussi toujours en spectacle par rapport à elle-même auprès du cercle plus restreint des courtisans, dans l'intimité du palais, de l'église ou du terrain de chasse.

## LA COUR EN MARCHÉ

Certains déplacements dans le cadre urbain constituent des moments importants de la vie de la cour<sup>4</sup>. Qu'il précède une joute ou soit le principal objet de la cérémonie urbaine, le défilé apparaît comme l'outil premier dans l'affirmation de l'apparence de chacun. La procession correspond toujours à une

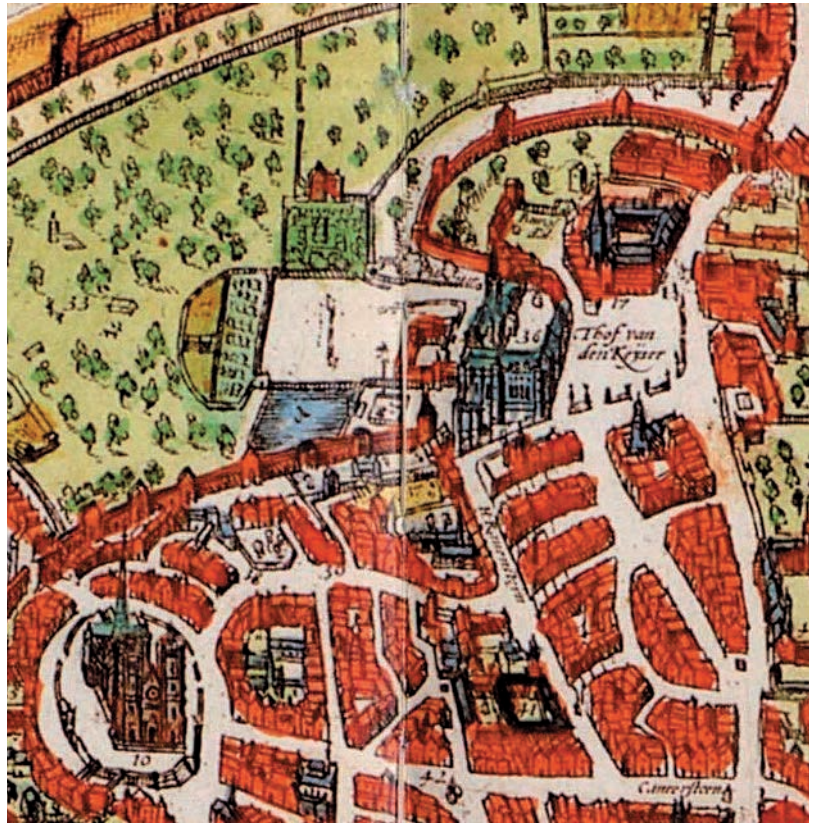


Fig. 1

«Bruxelles, ville très célèbre par ses nombreux palais, l'abondance de ses fontaines, la magnificence de la Cour princière...» sont les mots qui introduisent le plan de Bruxelles, dans l'atlas de George Braun et Franz Hogenberg. Détail du plan de Bruxelles (*Civitates Orbis Terrarum*, Tome I, Cologne, 1572) © KBR.

forme d'ostentation d'un corps social dans l'espace de la communauté à laquelle il appartient, voire même au sein d'un espace étranger.

L'arrivée du souverain ou de son représentant, l'entrée d'un visiteur étranger ou d'un membre de la famille princière, ou parfois même le départ de ces mêmes personnages, donnent lieu à des moments officiels de réception ou de prise de congé. Ceux-ci s'accompagnent d'une mise en scène plus ou moins importante qui implique au minimum le rassemblement de centaines de personnes en habits de cérémonie dans un lieu qui se prête à de tels événements et dont l'habitude consacre l'emplacement parfois pour plusieurs siècles. Pour permettre le déploiement des processions et de leur public, ces manifestations se choisirent des lieux adéquats et influencèrent leur aménagement. Les processions étaient régulées suivant un ordre de marche précisément établi par le héraut d'armes, c'est-à-dire le fonctionnaire qui faisait



**Fig. 2**

L'archiduc Ernest devant la porte de Louvain en 1594. L'accueil de la suite princière se déroulait aux portes de la ville aux abords de remparts urbains où l'on bénéficiait de larges espaces dégagés (*Descriptio et explicatio pegmatum, arcuum et spectaculorum, ...f3v-4r* © KBR).

office de maître de cérémonie dans le respect des règles dont nous avons fait état plus haut. Les règles qui fixent la manière dont l'élite doit se déplacer ont par ailleurs toute leur importance,

**La procession correspond toujours à une forme d'ostentation d'un corps social dans l'espace de la communauté à laquelle il appartient.**

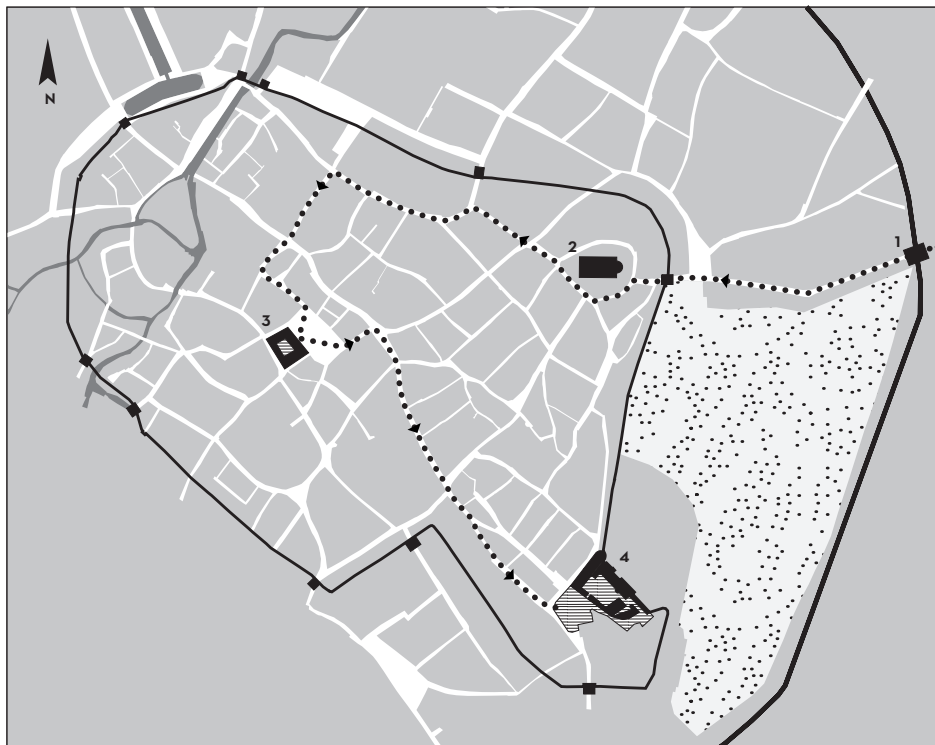
on s'en doute, à une époque où la cour est itinérante. La composition de l'escorte du prince, différente en tant de paix et en tant de guerre, est déjà précisément décrite, vers 1474, par Olivier de la Marche, officier et chroniqueur à la cour de Bourgogne<sup>6</sup>.

Parmi ces manifestations, les Joyeuses Entrées des princes comme ducs de Brabant tiennent une place spécifique. Dans les villes du duché de Brabant, cette cérémonie organisée par les édiles communaux vise à présenter le nouveau souverain ou gouverneur d'un

territoire, à le faire reconnaître comme tel par ses sujets. Inversement, la ville se voit confirmée dans ses privilèges par le représentant du pouvoir central. À Bruxelles, les réceptions de ce genre

se succèdent au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles dans un contexte politique agité suivant un cérémonial presque immuable. Le parcours réalisé dans la ville semble fermement établi par la tradition comme en témoignent, par exemple, les entrées de Philippe II en 1549, de l'archiduc Ernest en 1594 et d'Albert et Isabelle en 1599.

L'accueil de la suite princière se déroule aux portes de la ville devant les remparts où l'on bénéficie de larges espaces dégagés (fig. 2). En effet, les abords immédiats des fortifications urbaines étaient en général très peu occupés par des constructions pour des raisons stratégiques visant à éviter de donner un abri aux assaillants potentiels. Quant à la limite

**Fig. 3**

Tracé du parcours traditionnellement effectué lors des Joyeuses Entrées à Bruxelles au XVI<sup>e</sup> siècle (H. Blanchaert © MRAH-MRBC).

1. Porte de Louvain
2. Collégiale des Saints-Michel-et-Gudule
3. Hôtel de Ville
4. Palais du Coudenberg

de la juridiction urbaine, elle se situe à bonne distance des remparts et est habituellement marquée sur les chaussées qui se dirigent vers la ville par une borne, une barrière ou une chapelle, le plus souvent isolée. Dans un cas comme dans l'autre, l'occupation des espaces se limite tout au plus à quelques bâtiments tels auberge ou logis d'un officier de garde. Le plus souvent une délégation des corps urbains se déplace jusqu'à ces points d'entrée sur le territoire de la ville pour ensuite accompagner l'hôte princier jusqu'aux portes de la ville même. Là, une plus grande assemblée encore accueille solennellement le visiteur et lui donne accès à l'intérieur des remparts. Par exemple, lors de l'entrée de l'archiduc Ernest à Bruxelles en 1594, « Environ 2.000 citoyens, magnifiquement armés et pour la plupart portant des panaches de plumes blanches et rouges (ce sont les couleurs du blason d'Autriche), en ordre militaire, s'avancèrent au-delà de la porte jusqu'à la première borne; le reste rangé de la même façon, est laissé à l'intérieur des murs en guise de gardes »<sup>7</sup>.

Si la Joyeuse Entrée se fait comme le veut la coutume par la porte de Louvain, lors des entrées solennelles, le point d'entrée ainsi que le cheminement à travers la ville varient suivant la provenance du visiteur. Ainsi en 1544, la reine Éléonore, sœur de Charles Quint, entre à Bruxelles par la porte de Hal. Marie de Portugal éblouit la foule venue la recevoir à la porte de Flandre en 1565 à l'occasion de ses noces avec Alexandre Farnèse, le fils de Marguerite de Parme alors gouvernante des Pays-Bas. Pour Marie de Médicis qui s'exile à Bruxelles en 1631: « on mist encore en garde sur les boulevards de la porte d'Anderlecht, par où sa Majesté devait faire son entrée, trois cents bourgeois des plus qualifiez. Et ce même lieu estoit orné d'un grand nombre de canons qui d'une bouche toujours béante témoignaient de faire éclatter dans l'air le bruit de cette réjouissance. Sur la tour de la porte de la ville, comme aussi sur les remparts on voyait un nombre infini de pièces de fer et de mortiers tous préparés à faire grand bruit d'une joie si commune, en attendant que douze trompettes, qui estoient en même endroit

fissent résonner hautement l'harmonie d'une plus douce musique »<sup>8</sup>.

À hauteur des portes de ville, le public peut facilement trouver place pour assister à la cérémonie. Le rempart lui-même constitue un poste d'observation privilégié pour apercevoir ceux qui se montrent à voir. L'infrastructure défensive constituée par les chemins de ronde du rempart est, par ailleurs, progressivement affectée aussi à la promenade publique, sans doute dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Lors des Joyeuses Entrées, une fois la porte de Louvain franchie, la parade de la cour se poursuivait au travers d'une succession de rues et de places. Le cortège princier longeait l'arrière du parc de la Warande formant les jardins du palais du Coudenberg et franchissait la première enceinte à la porte du Treurenberg. Ensuite, après avoir contourné la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule par la gauche, le cortège descendait vers la Grand-Place par la rue d'Assaut, la *Lange Riddersstraat* (actuellement la rue de l'Écuyer),

la *Korte Ridderstraat* (rue des Fripiers), le *Marché au Lait* (aux abords de l'église Saint-Nicolas) et débouchait sur la Grand-Place par la rue au Beurre. Sur la Grand-Place, l'hôtel de ville était un passage obligé où se déroulait la prestation de serment. Le cortège princier quittait alors la Grand-Place par la rue de la Colline pour remonter par le *Steenweg* (rue de la Madeleine) vers le palais du Coudenberg (place Royale) (fig. 3 et fig. 4).

Une fois en ville, les cortèges de la cour font l'objet de toutes les attentions des autorités urbaines qui veillent à baliser le parcours de façon précise et structurée; rien n'est laissé au hasard ou à l'improvisation. Une fois l'itinéraire déterminé, celui-ci est décoré spécialement pour le visiteur et sécurisé notamment par le placement de barrières physiques qui séparent le cortège du public; il s'agit de «bailles» ou «lices» constituées de poteaux de bois enfoncés dans le sol à intervalle régulier et reliés entre eux par des bois plus légers ou par des cordes ou toiles, voire par une combinaison des deux. Tout au long du parcours, les rues étaient décorées de fleurs, de peintures et de tapisseries. Des arcs de triomphe ou des théâtres éphémères étaient érigés le

**Il y avait environ six cents personnes à cheval, la plupart vêtues de satin rouge avec une manche de satin blanc et une de satin jaune.**

long de l'itinéraire. Ces constructions abritaient des tableaux vivants qui, sous le couvert d'allégories bibliques ou mythologiques, adressaient au prince des messages politiques. Les bâtiments qui longent ces parcours urbains offrent bien entendu des postes d'observation privilégiés par les fenêtres des étages, les balcons, parfois même le toit se transforme en gradin pour spectateurs. Le spectacle est dans la rue, c'est le cortège formé par l'escorte princière et l'élite de la communauté urbaine. On assiste parfois aussi à de véritables haies d'honneur humaines qui mobilisent plusieurs centaines de personnes. Ainsi, pour l'entrée solennelle du futur Philippe II en 1549, le chroniqueur officiel



**Fig. 4**

Les rues conduisant de la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule à l'hôtel de ville sur la Grand-Place de Bruxelles, formaient une première partie du parcours réalisés autrefois lors des Joyeuses Entrées. Une partie de ce tronçon fut également emprunté lors des funérailles de Charles Quint en 1558 (Globalview © MRBC).

rapporte: «Il y avait environ six cents personnes à cheval, la plupart vêtues de satin rouge avec une manche de satin blanc et une de satin jaune. Le prince fit son entrée [à Bruxelles] en grande pompe et à peu près dans le même ordre qu'il était entré à Milan. Il montait un magnifique genêt d'Espagne. Ceux de Bruxelles étaient rangés en haie de chaque côté des rues, depuis la porte de Louvain jusqu'à la Grand-Place, & tenaient en main des flambeaux allumés»<sup>9</sup>.

L'apparat des cérémonies de la Toison d'or, un ordre de chevalerie créé par Philippe le Bon dans le but de s'assurer de la cohésion et du support de la noblesse, illumina également la ville de ses fastes. Liés par des statuts qui fixaient privilèges et devoirs, une vingtaine puis une cinquantaine de chevaliers (fig. 5) choisis parmi les proches des ducs de Bourgogne puis de leurs successeurs, se rencontraient annuellement à l'occasion d'un chapitre général qui consistait en une part de manifestations publiques

et de réunions privées. Ces rencontres, ainsi que d'une manière générale le comportement des chevaliers, étaient réglés par des statuts et des ordonnances complexes et entourées d'un décorum d'un luxe inouï. Bruxelles accueillit trois de ces réunions qui durèrent chacune plusieurs jours en 1435, en 1501 et en 1516. Les rues de la ville furent encore envahies par les défilés des chevaliers en tenues écarlates tandis que des solennités liturgiques associées à ces rencontres étaient célébrées à l'église Sainte-Gudule en 1435, à l'église des Carmes en 1501 et encore à Sainte-Gudule en 1516. À l'occasion de ces solennités, on déployait avec ostentation les pièces du trésor de la Toison d'or, conservées en permanence au palais du Coudenberg. La place assignée aux chevaliers dans l'église, au chapitre ou au banquet était soigneusement étudiée car elle découlait d'un ordre de préséance qui le situait dans une hiérarchie protocolaire.

Mais la cour n'est pas le seul corps constitué à paraître en procession dans l'espace urbain. Ainsi, de nombreuses



**Fig. 5**

La fin de la procession funèbre organisée en l'honneur de Charles Quint à Bruxelles en 1558. On y voit défilant en costume de deuil, derrière le héraut d'armes « Toison d'or », Philippe II, entouré de hauts dignitaires du royaume et suivi par les chevaliers de la Toison d'or. Détail d'une gravure publiée dans *La magnifique et sumptueuse pompe funèbre faite aux funérailles de Charles cinquième*, Anvers, 1559 (© MVB).

autres manifestations et démonstrations, orchestrées notamment par les autorités municipales ou ecclésiastiques, trouvent également place dans un calendrier événementiel relativement chargé. En première place on citera le cortège annuel de l'Ommegang institué dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et qui connut son apogée dans l'édition exceptionnelle de 1615 couplée à un véritable triomphe de l'archiduchesse Isabelle. Un peu à la façon d'une réponse à la Joyeuse Entrée des princes au cours de laquelle le prince défile dans la ville, lors de l'Ommegang, ce sont les corps urbains qui défilent sous l'œil admiratif du prince qui est invité à assister au cortège depuis le balcon de l'hôtel de ville<sup>10</sup>. Les processions plus strictement religieuses étaient également très présentes dans les différentes paroisses ainsi que vers les lieux de pèlerinage périurbains tels la chapelle Sainte-Anne à Laeken et la chapelle de Scheut, ou plus loin encore, par exemple vers Notre-Dame de Hal.

L'ampleur du cortège, notamment sa largeur ou sa hauteur lorsqu'il inclut des chars ou des géants, implique parfois des choix spécifiques de parcours privilégiant les plus larges voiries et peut même aboutir à des

aménagements spécifiques comme la démolition d'un ouvrage entravant le parcours ou l'élargissement de la voirie et, en tout cas, l'interdiction de tout empiètement. Ainsi, outre les balises physiques placées le long du parcours, des règlements et ordonnances indiquent la marche à suivre et les débordements à éviter. Par ailleurs, des concours dotés de prix amènent les participants à rivaliser dans la qualité de leurs atours et de leur prestance. Car toujours il s'agit de paraître sous son meilleur jour et de faire honneur à la cause dont la procession assure la promotion.

#### LA COUR AU BALCON

La hiérarchie sociale de la cour est toujours l'objet d'une mise en scène. Dans les résidences princières, l'organisation des pièces et leur affectation visent à sacraliser la personne du prince en limitant progressivement l'accès à sa personne, par étape au cours d'un cheminement imposé au travers des salles du palais. Les aménagements réalisés à partir du XV<sup>e</sup> siècle au palais du Coudeberg répondent à ce principe. Au moment où s'élève au centre de la ville, la haute tour de l'hôtel de ville, une nouvelle construction vient compléter

les aménagements du palais ducal, l'*Aula Magna* : une salle monumentale entièrement dévolue à la représentation du prince et qui réalise la mise en scène du pouvoir souhaitée par les ducs de Bourgogne à l'échelle du paysage urbain. *Aula, hall* ou *grande salle*, sont les termes par lesquels les chroniques et les comptes désignent la salle située au-dessus de la salle basse dans la nouvelle aile du palais. Peut-être a-t-elle remplacé définitivement les architectures généralement éphémères et démontables des salles de fêtes en bois que nous évoquons plus loin. Achievée vers 1461, l'*aula* est le cadre d'événements solennels et de cérémonies fastueuses. Audiences, banquets, festins, danses et même des joutes s'y succèdent, occasionnant à chaque fois des préparatifs en vue d'en transformer l'espace intérieur en accord avec les circonstances. En 1517, un chroniqueur allemand rend compte de l'aménagement intérieur de l'*aula* pour accueillir, le 14 février, une fête dansante pour laquelle on « donna l'ordre de garnir de tapisseries et d'étoffes précieuses les murs de la salle » tandis que le lendemain, dans la même salle, un tournoi équestre fut organisé et pour l'assistance duquel « on commença par construire, tout à l'entour, un couloir pour les spectateurs avec une estrade





surélevée de trois à quatre marches que l'on recouvrait de velours, de soie et d'autres étoffes»<sup>11</sup>.

L'ordre règle aussi la distribution de la cour au balcon ou aux baies de bâtiments lorsqu'il s'agit pour le prince de faire démonstration de sa présence dans l'assistance d'un événement ou spectacle. Ainsi, lorsque des joutes se

**Ainsi, lorsque des joutes se déroulent dans le parc de la Warande, l'ensemble de la façade arrière du palais sert en quelque sorte de tribune à l'audience princière.**

déroulent dans le parc de la Warande, l'ensemble de la façade arrière du palais (fig. 9) sert en quelque sorte de tribune à l'audience princière: «L'empereur & les reines ayant pris place à une fenêtre garnie de riches draperies et de coussins de brocard, la cour à celle du corp de logis donnant sur le parc, de nombreuses dames de haut parages de Bruxelles aux fenêtres supérieures de la galerie»<sup>12</sup>.

Salles et tribunes provisoires sont également érigées pour permettre à la cour de paraître avec éclat et accueillir les

invités de marque lors des événements exceptionnels; il est vraisemblable que de tels équipements étaient remisés, transportés avec la cour et réutilisés pendant de longues périodes tout en étant régulièrement adaptés, réparés ou remplacés. Pour le mariage d'Antoine de Bourgogne et Élisabeth de Goerlitz qui rassemble la noblesse brabançonne au Coudenberg en juillet 1409, on édifie contre la façade du château sur la place des Bailles, une large salle provisoire en bois, richement parée de draps blanc et vermeil à l'extérieur, tandis que les plafonds et les murs inté-

rieurs sont ornés de riches étoffes et tapisseries. Banquets et réjouissances y furent célébrés le midi et le soir<sup>13</sup>. Fin 1429, une salle du même genre est édifée aussi dans la cour du jeu de paume du *Prinsenhof* à Bruges pour le mariage de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal ainsi que pour la création de l'ordre de la Toison d'or qui y eut lieu le 10 janvier 1430. Ces infrastructures éphémères pouvaient atteindre une envergure importante. Parmi les aménagements fastueux entrepris à Bruges en 1468 pour les noces de Charles le Téméraire et Marie de Bourgogne et pour la

célébration d'un chapitre de la Toison d'or, on dressa une haute et spacieuse salle en bois qui avait été construite à Bruxelles et amenée par eau jusqu'à Bruges. La salle couverte occupait entièrement la place devant le *Princehof* et communiquait avec le palais. Il s'agissait d'une construction de 140 pieds de long sur 70 pieds de large (soit environ 40 m x 20 m) présentant deux pignons éclairés par des fenêtres doubles à croisée de quatorze pieds de haut. À l'intérieur, estrades, galeries, hauts bancs et marchepieds permettaient à chacun de jouir selon son rang du spectacle des festivités. Le sol était recouvert de planches<sup>14</sup>.

La tribune érigée au *campo Arenoso* aux abords de Bruxelles (*Haerenheydevelt* à Evere), à l'occasion d'un tournoi donné en l'honneur du futur Philippe II le 1<sup>er</sup> avril 1549 illustre encore la complexité et la magnificence auxquelles ce type d'édifice pouvait prétendre. Il s'agissait en réalité de trois bâtiments, une grande tribune flanquée de deux autres et toutes trois «offraient à la partie supérieure une sorte de portique d'une architecture fort élégante; l'intérieur disposé en gradins se composait de 18 marches larges et commodes. Derrière le balcon, les trois salles de la tribune

**DE LA PLACE DES BAILLES A LA COLLÉGIALE SAINTE-GUDULE: L'APPARAT FUNÈBRE**

Les baptêmes, mariages, funérailles entraînent également la cour en représentation à travers la ville. Bruxelles fut notamment le théâtre d'une cérémonie de deuil qui s'imposa comme un modèle de « funérailles impériales » pour l'ensemble des cours européennes pendant plusieurs générations<sup>1</sup>: les obsèques de Charles Quint en 1558. Le 28 décembre de cette année, après que les représentants des autorités civiles et religieuses aient convergé vers le palais, les premiers en provenance de Sainte-Gudule et les seconds en provenance de l'hôtel de ville, le cortège funèbre qui devait compter près d'un millier de personnes s'ébranla suivant l'ordre de marche fixé par le héraut d'armes chargé de l'organisation de la cérémonie. La longue procession quitta le palais du Coudenberg par la place des Bailles qui lui sert de parvis et se dirigea vers l'église de Sainte-Gudule en empruntant la rue Montagne de la Cour et le Steenweg jusqu'au Marché aux Herbes et remonta ensuite par la rue de la Montagne jusqu'à la collégiale. Suivant l'usage, l'apparat de la cérémonie, le nombre et l'identité des participants devait exprimer le statut du défunt<sup>2</sup>. Lors des obsèques célébrées à Bruxelles en 1558, ce phénomène atteint son paroxysme: le cortège est composé en premier lieu par une foule nombreuse et ordonnée composée des représentants de la

communauté ecclésiastique: le clergé de la ville, les chantres de la chapelle de la cour, et le haut clergé. Ce premier groupe était suivi par les officiers de la ville: officiers, secrétaires, jurés, échevins, bourgmestres et amman ainsi que les conseillers et pensionnaires, puis par les hommes de loi et de lettres et les membres de la Chambre des Comptes de Brabant. À leur suite processionnaient deux cents pauvres en soutane et portant des cierges ornés des armoiries de Charles Quint. Enfin venait la partie la plus importante du cortège: le défilé des princes et des représentants de la noblesse des États et la procession d'objets formant l'apparat funèbre proprement dit qui fit l'objet d'une description détaillée par le texte et l'image. L'ensemble de la pompe funéraire consacrait l'expression de la puissance de l'empire de Charles Quint. Conçue sur le thème du triomphe, celle-ci exaltait la gloire du défunt. La pièce maîtresse était formée par un char en forme de navire tiré par des chevaux marins consacrant les victoires de l'empereur. La hiérarchie du système de pouvoir s'expose crescendo au fil de la procession. L'apparition du cortège royal du deuil en fin de cortège en constitue le point d'orgue. Précédé par le duc d'Albe, grand maître de la cour, l'héritier du défunt, Philippe II, apparaît entouré par trois illustres seigneurs qui tenaient son manteau, tandis que derrière eux marchaient deux par deux les chevaliers de la Toison d'or.

**NOTES**

1. BASTL, B. et HENGERER, M., « Les funérailles impériales des Habsbourg d'Autriche, XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle », in CHROSCICKI, J. A., HENGERER, M. et SABATIER, G., *Les funérailles princières en Europe, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1, *Le grand théâtre de la mort*, Centre de recherche du château de Versailles (collection Aulica), Maison des Sciences de l'homme, Paris, 2012, p. 91-116.
2. LAFAGE, F., *Le théâtre de la mort. Lecture politique de l'apparat funèbre dans l'Europe du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, L'Harmattan, Paris, 2012, p. 43.



Frans Hogenberg, *Procession funèbre de Charles Quint à Bruxelles le 28 décembre 1558* (© Rijksmuseum, Amsterdam).

offraient cinq rangées de sièges, superposées comme les gradins d'un théâtre, d'où les dames et les seigneurs qui étaient venus de Bruxelles pussent voir la fête, assis derrière le prince, la reine & ses dames»<sup>35</sup> (voir encart page 18).

.....  
**LA COUR EN SPECTACLE**  
 .....

Le divertissement noble et ostentatoire par excellence est le tournoi chevaleresque ou la joute équestre. Dans cet exercice des chevaliers de tous rangs jusqu'au prince lui-même s'affrontent courtoisement au moyen d'armes choisies, de manière très encadrée et selon des règles précises. Malgré cela l'activité n'est pas sans risque, les blessures sont assez fréquentes et peuvent entraîner la mort pour tout participant comme pour le duc de Brabant Jean 1<sup>er</sup> lors d'un tournoi à Bar-le-Duc en 1294, ou pour le roi de France Henri II lors d'une joute à Paris en 1559.

Il s'agit tantôt de démonstration de force ou d'habileté rusée, tantôt de l'ostentation de signes extérieurs de richesses, mais aussi de la promotion de valeurs personnelles et de son engagement ou son amour pour l'une des dames. Ces dernières le plus souvent assistent au spectacle, se trouvent en être le prétexte, participent parfois à l'arbitrage et en sont presque toujours les bénéficiaires, puisque les gagnants leur destinent le plus souvent une part substantielle de leurs gains. C'est notamment pour elles que les jouteurs sont équipés et vêtus avec élégance, mais aussi pour qu'ils soient bien reconnaissables. Il convient en effet de séduire l'assistance et de briller devant un public qui juge autant les apparences que les réelles prouesses. Souvent le score importe peu, c'est la participation et la manière, autrement dit le spectacle, qui prévaut et c'est en tout cas ce dernier que nous relatent les chroniqueurs qui sont rarement objectifs et présentent toujours les faits à l'avantage de leur commanditaire.

La joute est rarement un événement isolé. En effet, soit ce type de combat courtois s'inscrit dans un programme plus large de festivités organisées à l'occasion d'un mariage princier, de la

célébration d'une victoire militaire, de la Joyeuse Entrée d'un prince ou de la visite d'un hôte de marque; dans ce cas elle n'est en général pas le moindre des spectacles programmés. Soit la joute constitue elle-même l'événement central et initial, souvent à portée diplomatique, organisé par un prince entrant en concurrence avec un voisin ou préparatoire à une expédition militaire. Mais, dans ce cas, elle est accompagnée d'une série d'autres réjouissances et solennités rassemblant les participants avant et après la joute proprement dite, tant l'effort déployé pour sa tenue ne peut être amorti sur ce seul moment de rencontre.

Un tel spectacle ne s'entend pas non plus sans spectateurs aussi nombreux que possible. Pour ce faire une double infrastructure est donc nécessaire, à savoir l'aménagement d'un terrain présentant, d'une part, toutes les qualités et configurations nécessaires au bon déroulement de la joute et, d'autre part, les structures permettant d'accueillir un public choisi en grand nombre en tenant compte du rang de chacun. Ainsi, des lices sont aménagées pour clore l'espace de combat et guider la course des chevaux. Dans le même temps, des tribunes et gradins sont montés pour chaque événement permettant aux spectateurs d'assister aux affrontements, avec une attention particulière portée à la position de la loge des juges. Les lices constituées de barrières de bois souvent recouvertes de toile ou de drap se rencontrent tant sur le périmètre qui délimite le terrain sur lequel les joutes seront tenues, qu'au centre de celui-ci pour fixer et séparer les trajectoires des jouteurs.

À Bruxelles on peut mentionner au moins quatre terrains de joutes attestés au fil du temps: la Grand-Place, la place des Bailles, le parc de la Warande et les abords extérieurs de la ville, auxquels on peut encore ajouter le palais du Couderberg même.

**La Grand-Place**

La Grand-Place acquiert sa forme et ses dimensions actuelles (à savoir environ 100m x 50m) à la fin du Moyen Âge (fig. 6), au moment où le lieu est



**Fig. 6**  
 La Grand-Place à Bruxelles  
 (W. Robberechts © MRBC).

déjà consacré par la coutume comme un lieu de jeux de combats. Les joutes qui y sont célébrées connaissent à cette époque un développement international. Cet usage du lieu est sans doute à l'origine de son développement d'autant que l'ensemble des bâtiments qui bordent la place offre un parfait complément à l'infrastructure d'accueil des spectateurs, les tribunes et gradins érigés sur le pourtour de la place.

Ce même espace permettait également le déploiement d'autres festivités comme les concours de théâtre ou le défilé de l'Ommegang qui virent le jour à la même époque. La configuration particulière donnée au bâtiment de l'hôtel de ville construit au XV<sup>e</sup> siècle, par sa galerie ajourée du rez-de-chaussée supportant une galerie ouverte formant balcon continu au niveau du premier étage, lui permet d'accueillir un public très nombreux lors des spectacles. À l'occasion du mariage ducal de 1409 entre le duc Antoine de



Bourgogne et Élisabeth de Goerlitz, «un brillant tournoi eut lieu sur le marché dont le pourtour était garni d'échafauds couverts de monde et dont toutes les maisons étaient, jusque sur les toits encombrés de spectateurs»<sup>16</sup>. En 1444, alors que la première pierre de la tour de l'hôtel de ville est posée par le fils du duc Philippe le Bon, le jeune Charles, comte de Charolais, alors âgé de dix ans, «il y eut sur la Grand'Place, qui était ornée d'allée d'arbres fruitiers et où l'on voyait une statue de femme jetant du vin par le sein, une grande joute dont cinq joyaux d'or furent les prix»<sup>17</sup>. En 1452, le même Charles joute pour la première fois en public et à cheval lors de compétitions «qui se firent sur le marché de Bruxelles, là où il y eut grande assemblée et grande noblesse», le comte rompit dix-huit lances et remporta le prix que les dames lui remirent<sup>18</sup>.

Il n'est pas impossible que le développement de cette affectation ait amené la disparition de la grande fontaine urbaine sans doute placée de façon centrale et qui existait encore au début du XIV<sup>e</sup> siècle. La fontaine, aménagée au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, a été placée latéralement, accolée à la nouvelle «Maison du Roi», et servait d'ailleurs régulièrement de socle à des constructions temporaires comme la loge des musiciens lors de la grande joute du 5 mai 1549 à l'occasion de la visite du prince Philippe, fils de Charles Quint. Pour ces mêmes joutes, on entoura la place «d'une grande et solide barrière ornée de pilastres antiques espacés entre eux de seize pieds (4m40). De chaque côté de la place il y en avait dix-neuf et à chacune des extrémités sept. De chaque côté de la place aussi s'élevait un portique: tous les quatre se correspondaient et se faisaient face les uns aux autres, construits sur le même plan et de la même grandeur. Ils avaient quatorze pieds de large (3m90)». À hauteur de la maison Le Cornet, on avait établi l'estrade des quatre tenants, c'est-à-dire des quatre chevaliers qui allaient défendre leur position tout au long de la joute face à une multitude

de champions venus les défier pendant plus de six heures. La lice proprement dite, c'est-à-dire la barrière de séparation fixant la trajectoire séparée des deux jouteurs et évitant tout choc frontal des chevaux, se trouvait face à l'estrade des tenants, parallèlement à la fa-

**Les jouteurs, après avoir fait un tour de la place, salué l'empereur à l'hôtel de ville et présenté leurs lances aux juges, pouvaient s'affronter un par un face à l'un des tenants.**

çade de l'hôtel de ville et se prolongeait jusqu'à l'autre bout de la place sur environ nonante mètres de long entre deux mâts.

Les jouteurs, après avoir fait un tour de la place, salué l'empereur à l'hôtel de ville et présenté leurs lances aux juges, pouvaient s'affronter un par un face à l'un des tenants; le but étant de briser sa lance sur l'armure de l'adversaire sans être désarçonné. Les tenants étaient Pierre-Ernest, comte de Mansfelt, Philippe de Montmorency, comte de Hornes, Jean de Ligne, comte d'Arenberg et Florent de Montmorency, seigneur de Habermont. Les champions ne furent pas moins d'une quarantaine dont le fils de l'empereur lui-même, le prince Philippe, qui jouta brillamment contre le comte de Mansfelt. Il y eut aussi une joute commune à l'ensemble des chevaliers répartis en deux groupes qui s'élancèrent face à face pour combattre en troupe. L'empereur Charles Quint, les reines veuves Marie de Hongrie et Éléonore de France, de même que la duchesse veuve de Lorraine, Christine de Danemark, assistaient au spectacle aux meilleures places situées dans la salle sous la tour de l'hôtel de ville. Une estrade pour les trois juges -le duc d'Albe, François d'Este et Renaud de Brederode- était placée à côté de la fontaine de la «Maison du Roi» de l'autre côté de la lice des joutes<sup>19</sup>.

La Grand-Place fut encore le lieu de joutes exceptionnelles le 4 décembre 1565 pour clôturer les fêtes données pour le mariage d'Alexandre Farnèse, avec Marie de Portugal. Les images de l'album qui immortalisa l'événement

rendent bien compte de la position de la lice parallèle à l'hôtel de ville à l'étage duquel la cour et ses invités assistent au spectacle<sup>20</sup> (fig. 7).

Début juin 1569, un tournoi d'un autre genre est tenu sur la Grand-Place par les troupes espagnoles en poste dans les Pays-Bas sous la conduite du duc d'Albe pour célébrer l'anniversaire de la décapitation des comtes d'Egmont et de Hornes qui avait eu lieu sur la place le 5 juin 1568. Il s'agissait alors plus d'une démonstration de force. Une sorte d'entraînement militaire public, destiné à marquer les esprits dans un contexte politique et militaire de plus en plus difficile pour le pouvoir central catholique, aux prises avec le succès de la religion réformée et la révolte d'une partie de la noblesse locale. Pour s'exercer au maniement à pied de l'épée et de la lance, les chevaliers en armes joutent face à face simultanément mais deux par deux, de part et d'autre d'une lice formée d'une simple barrière de bois placée perpendiculairement à la façade de l'hôtel de ville occupant tout le centre de la place. L'assistance est moins nombreuse mais bien présente en petits groupes tout autour de la place. L'exercice n'est jamais sans risque, sur une civière portée par deux chevaux, le marquis d'Havré, frère du duc d'Aerschot, sérieusement blessé à la jambe est emmené sous bonne escorte<sup>21</sup>.

**La place des Bailles**

L'espace situé devant l'entrée du château du Coudenberg, bordé par l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg, au débouché de la rue Montagne de la Cour forma, dès la fin du Moyen Âge, une sorte de parvis au palais de Bruxelles. Cet espace correspond aujourd'hui à la moitié sud de la place Royale. Bien que de nettement plus petite taille que la Grand-Place et d'une forme moins régulière étant donné le relief accidenté du Coudenberg, cette place tire vraisemblablement son nom de son caractère clôturé de barrières destinées à délimiter un espace aux fonctions spécifiques, dont celle de la joute<sup>22</sup>. Le toponyme de *Baillie* n'apparaît qu'au XV<sup>e</sup> siècle, mais des tournois et joutes y sont donnés dès le XIV<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, elle offre dans

# UN TOURNOI EXCEPTIONNEL À EVERE LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 1549

Le lieu-dit *Haeren heyde veldt*, attesté depuis le XV<sup>e</sup> siècle, recouvrait tout le plateau situé dans la partie sud-est du territoire d'Evere, aux confins de Haren et de Woluwe-Saint-Étienne. Il s'agit d'une plaine ouverte balayée par les vents, délimitée par les vallées de la Senne, de la Woluwe et du Maelbeek, donnant vue vers Bruxelles, Malines et la forêt de Soignes, traversée par les chaussées de Haecht et de Louvain et culminant vers 80 m d'altitude<sup>1</sup>. Aujourd'hui, ce plateau est occupé par le cimetière de Bruxelles, le siège de l'OTAN et de nombreux lotissements résidentiels. Situé à un peu moins de trois kilomètres des murs de la ville, soit une demi lieue de Brabant (5,520 m), mais s'étendant jusqu'à près de six kilomètres du centre de Bruxelles, soit une lieue complète ou *mijl*, ce lieu-dit marquait en quelque sorte l'entrée en territoire bruxellois. Venant de Malines par la route des hauteurs ou de Louvain, c'est à cet endroit que l'on commençait à apercevoir les tours et les murs de la ville de Bruxelles. À partir de ce point également, les impôts sur les productions locales étaient levés par les autorités bruxelloises depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la fabrication et le commerce de la bière y étaient également réglementés de la même façon. C'est aussi sur ces confins du territoire qu'était placé un des lieux d'exécution des condamnés par la haute justice ducale jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Sur cet *Haerenheydeveldt*, mais sans que l'on puisse déterminer de façon plus précise sur quelles parcelles<sup>2</sup>, fut organisé un grand tournoi, le 1<sup>er</sup> avril 1549, en l'honneur de la visite du fils de l'empereur Charles Quint, le prince Philippe, alors en tournée d'investiture dans les Pays-Bas. Le futur Philippe II, âgé de 21 ans, était parti de Valladolid le 2 octobre 1548. Après avoir traversé la Méditerranée jusqu'en Italie, il s'est rendu à Milan où il assista à la messe de Noël. Puis, via Trento, il parvint à Augsbourg le 21 février et se trouva à Luxembourg un mois plus tard. Dans chaque ville où il séjourna, il fut reçu en grande pompe comme le futur souverain. Après son accueil triomphal à Namur le 29 mars 1549, et avant d'aborder les Flandres, il allait séjourner un temps en Brabant, et particulièrement à Bruxelles, pour y être reçu par son père l'empereur. Venant donc de Namur, il fit encore étape à Wavre où il logea le dimanche 30 mars. Le 1<sup>er</sup> avril 1549, il quitta Wavre pour Tervuren où sa tante, la reine veuve Marie de Hongrie, sœur de Charles Quint, l'accueillit pour un somptueux déjeuner au château.

L'après-midi ils se mirent en marche vers le plateau d'Evere, aux portes de Bruxelles, où sa tante avait organisé un tournoi exceptionnel en son honneur. Le récit de ce voyage nous indique explicitement: *el campo q. llaman Arenoso q. es a media legua de Brusselas muy llano y apazible* (la campagne qu'ils appellent de Haren qui se trouve à une demi lieue de Bruxelles très plane et spacieuse)<sup>3</sup>.

Le choix de ce lieu s'explique sans doute par la commodité de l'endroit tant pour l'ampleur de la manifestation organisée que pour sa position dans l'itinéraire suivi par le prince pour arriver à Bruxelles. Mais il est également symbolique puisque cet emplacement marque l'entrée juridique sur le territoire bruxellois. Ainsi, en 1517, l'empereur Maximilien rendant visite au roi Charles, futur Charles Quint, à Bruxelles en venant de Malines, fit le trajet en carrosse mais, une fois arrivé à une demi lieue de la ville, il descendit de voiture et monta à cheval pour entamer son entrée en ville de façon plus ostentatoire<sup>3</sup>; le lieu de cet arrêt dicté par la mise en scène n'est pas mentionné mais il s'agit sans doute aussi du *Haerenheydeveldt*. De plus, il est situé le long de la chaussée de Louvain qui est toujours empruntée par les ducs de Brabant lorsqu'ils viennent à Bruxelles pour leur investiture lors des Joyeuses Entrées puisque celle de Bruxelles suit toujours celle célébrée à Louvain, première capitale historique du duché, bénéficiant d'une présence dans la chronologie des manifestations<sup>4</sup>.

Marie de Hongrie présida à l'organisation de l'événement qui rassembla un grand nombre de nobles et de chevaliers qui y participèrent, mais également de très nombreux spectateurs, y compris une grande partie de la population qui s'était déplacée vers les routes de l'itinéraire suivi par le prince et sa cour pour tenter de l'apercevoir. Pour cette occasion, d'imposantes tribunes en forme de galeries couvertes furent érigées sur le site du *Haerenheydeveldt* pour permettre à la cour et à ses invités d'assister au spectacle. D'une longueur totale de près de 100 m, ces tribunes étaient orientées vers le nord, tandis qu'on y accédait par des escaliers situés côté sud. L'ensemble devait donc être grosso modo parallèle à la chaussée de Louvain, dont le tracé de l'époque correspond à celui des actuelles avenues François Villon, Franz Guillaume, Henri Dunant et Frans Courtens, mais sans que l'on puisse indiquer de quel côté. Au centre, la galerie principale accueillit le prince Philippe et la reine Marie et tous les grands personnages de la cour, tandis que

dans les galeries latérales se répartissaient les seigneurs bruxellois et brabançons, d'un côté, et leurs dames, de l'autre.

Le spectacle consistait en un simulacre de bataille rangée mêlée de joute équestre rendue de façon très réaliste et sportive. Deux camps situés à égale distance de la tribune étaient pareillement équipés. On avait construit pour l'occasion des retranchements de terre entourés de fossés et protégés de bastions et garnis de diverses pièces d'artillerie. Infanterie, artillerie, cavalerie et gens d'armes étaient présents dans les deux camps en nombre égal; en tout plus de 400 combattants. À l'est se trouvait un groupe sous la conduite de Joachim de Rie, grand chambellan de Charles Quint accompagné de seigneurs allemands, espagnols et d'une partie de la noblesse des Pays-Bas dont les princes de Chimay et d'Epinoy, les comtes d'Arenberg, de Hornes, d'Egmont, le marquis de Berghes, les seigneurs de Noircarmes et Chièvres, etc. Ce premier groupe était placé sous un étendard blanc à la croix de Bourgogne et largement vêtu de blanc. À l'ouest, se trouvait un groupe sous la conduite du prince de Piémont accompagné de seigneurs italiens, espagnols et d'une autre partie de la noblesse des Pays-Bas dont les comtes de Lalaing et d'Hoogstraeten, l'amiral de Flandre, le comte de Male, les seigneurs de Trazegnies, de Lannoy, de Sombreffe, etc. Ce second groupe était placé sous un étendard vert à la croix de Bourgogne et largement vêtu de vert. Les différents corps d'armée se déployèrent hors de leurs camps respectifs et s'affrontèrent successivement pendant que l'artillerie faisait tonner sa puissance de feu. Chaque camp disposait aussi d'une cinquantaine d'arquebusiers à cheval qui firent démonstration de leur maîtrise des armes à feu. Des centaines de lances furent également brisées et de nombreux cavaliers désarçonnés; le combat se poursuivait alors à pied, à l'épée. Après deux heures de combat intense, les deux capitaines firent sonner la retraite. Alors, le prince Philippe et la reine Marie ainsi que la cour vinrent inspecter le champ de bataille et la qualité des retranchements des deux camps avec beaucoup d'intérêt.

Après le spectacle qui se termina vers le milieu de l'après-midi, le prince Philippe poursuivit, avec sa cour, sur la chaussée de Louvain en direction de Bruxelles et se présenta à la porte de Louvain où les autorités de la ville l'attendaient. Dans le même temps, la reine Marie de Hongrie et sa suite avait rejoint directement le palais du Coudenberg par Etterbeek et la chaussée de Wavre, afin de



préparer l'accueil qui y serait fait au prince quelques heures plus tard. En effet, de la porte de Louvain au palais du Coudenberg, par les rues de la Montagne et de la Madeleine, le prince et sa cour traversèrent la ville en fête dans un parcours le long duquel le public s'était rassemblé en masse. Philippe arriva finalement au palais du Coudenberg, où son père l'attendait, à la nuit tombée.

L'événement organisé à Evre fut à ce point exceptionnel que les contemporains cherchèrent à en conserver le souvenir au même titre que celui des vraies batailles victorieuses de l'empereur comme celles de la conquête de Tunis en 1535. D'abord un des chroniqueurs de la cour, Juan Cristobal Calvete de Estrella, le consigna dans le récit officiel du voyage qui fut publié en espagnol à Anvers en 1552. Ensuite, des images représentant cet événement furent élaborées sur base de ces descriptions, sans doute du témoignage de personnes y ayant assisté et peut-être même de croquis réalisés sur le vif. Ainsi le prince de Ligne, dont un ancêtre participa au simulacre de combat, conserve dans son château de Beloeil, une toile d'environ 250 x 100 cm représentant l'événement. Le tableau, non signé, a été attribué à titre d'hypothèse<sup>9</sup> au peintre Jan Cornelisz Vermeyen qui est l'auteur, avec Pieter Coecke, des cartons de la série de douze tapisseries consacrée à *La conquête de Tunis*. Le cartouche central identifie sans ambiguïté l'événement représenté, mais sans en mentionner le lieu. On y distingue parfaitement dans le fond, les tribunes décrites dans les textes ainsi que les camps retranchés. Au centre, on y voit la masse des fantassins qui s'affrontent et, à l'avant plan, les deux groupes de nobles à cheval s'avançant l'un vers l'autre, conduits par leurs capitaines respectifs et nommés individuellement. Enfin, le souvenir collectif de cet événement mena à rebaptiser l'ancienne *Haerenheydevelde* en *Terneyveld* ou *Tornooveld*; une avenue située à l'extrémité occidentale de la zone porte encore ce nom aujourd'hui et celles du Gibet et du Péage évoquent les autres fonctions séculaires de ce lieu.

Anonyme, Tournoi à Bruxelles, le 1<sup>er</sup> avril 1549, huile sur toile (101,5 cm x 250 cm) (Fondation de Ligne ASBL, coll. du château, Beloeil).

**NOTES**

1. Si l'historien bruxellois Alphonse Wauters fut l'un des premiers à rappeler que cet événement s'était déroulé à Evre dans sa célèbre *Histoire des environs de Bruxelles* publiée à Bruxelles en 1855 (tome 3, p. 72), plusieurs auteurs ont placé cet événement erronément tantôt au « Sablon (Zavelberg) » à Bruxelles (PETIT, J., *Le très heureux voyage fait par le très haut et très puissant prince don Philippe... écrit par J.C. Calvete de Estrella*, Bruxelles, 1873, tome 1, p. 158), tantôt dans les environs de Tervuren (DE JONGE, K., « Tournoi à Tervuren, le 1<sup>er</sup> avril 1549 » in MOUSSET, J.-L. et

DE JONGE, K., *Un prince de la Renaissance. Pierre-Ernest de Mandfeld (1517-1604) II. Essais et catalogue*, Musée national d'histoire et d'art, Luxembourg, 2007, p. 348-349) ou encore à Haren (DE GEEST, J., « Charles Quint - Chronologie », *Charles Quint - Tapisseries et armures des collections royales d'Espagne*, Bruxelles, 1994, p. 28. Voir aussi GUILLAUME, A. et MEGANCK, M., *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles*. 18. Evre, MRBC, Bruxelles, 2008, p. 59-61 et 77.

2. CALVETE de ESTRELLA, J.C., *El felicissimo viaje d'el muy alto y muy poderoso principe Don Phelippe...* Anvers, 1502, f<sup>o</sup>60 v<sup>o</sup>.

3. COGELS, P., *Les fêtes données à Bruxelles et à Malines, en 1517, à l'occasion de la présence de l'Empereur Maximilien, d'après une publication contemporaine*, Anvers, 1904, p. 7.

4. DEMETER, S. et PAREDES, C., « Quand la marche raconte la ville. Quelques itinéraires de la cour à Bruxelles (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *Clara*, 1, Bruxelles, 2013, p. 87.

5. DE GRYSSE, P., « Le tournoi à Tervueren le 1<sup>er</sup> avril 1549 », in SOLY, H. et VAN DE WIELE, J., *Carolus, Charles Quint 1500-1558*, Snoeck-Ducaju, s.l., 1999, p. 219-220.



Fig. 7

Joute sur la Grand-Place en 1565. Pourtraictz au vif des Entrees Festins Joutes et Combatz Matrimoniaux celebrees en la ville de Bruxelles l'an nostre Seigneur Mille Cinq cens LXV... entre Treshaut Trespuysant & Tresexcellent Prince Monseig. Alexandre de Fernes & entre Treshaute Trespuysante & Tresexcellente peincesse Donna Marie de Portugal, 5 (© Bibliothèque universitaire, Cabinet Rycin, coll. royale, Varsovie).





**Fig. 8**

Détail de la tapisserie du mois de Mars de la série des *Chasses de Maximilien* (1531-1533) tissée par Van Dermoyen d'après Bernard Van Orley, (© Le Louvre, Réunion des Musées nationaux, Paris).



**Fig. 9**

Bartholomeus de Mompere (éd.), gravure d'après un dessin de Pieter van der Borcht, *Le Koert de Bruxelles* (après 1553-1554), 41 cm x 52,4 cm (© KBR).

la diagonale nord-sud la longueur suffisante d'une centaine de mètres requise pour les joutes équestres. Là encore, les édifices entourant la place, dont le palais lui-même, l'église Saint-Jacques et plusieurs hôtels aristocratiques offrent une multitude de possibilités d'assister au spectacle organisé sur la place. Il n'en reste pas moins que, vu l'espace plus réduit, le déploiement de gradins en bois de l'ampleur de ceux que l'on peut construire à la Grand-Place, n'est pas possible ici. Citons comme exemple, parmi d'autres, la mention de l'hiver passé par le duc de Bourgogne à Bruxelles au terme duquel, au mardi gras, le 18 février 1444, «joutes furent faictes et criées par Iehan Monsieur de Clèves, Jacques de Lalaing et moult autres, & furent joustées sans toiles, sans fiens ou sablon en ung lieu devant l'hostel du prince qu'on appelle les baillies»<sup>23</sup>. La mise en place au début du XVI<sup>e</sup> siècle de la clôture en pierre correspond à une forme de pétrification de la lice de clôture de l'espace de joute. Ainsi, il n'est plus nécessaire de délimiter le terrain lors de chaque joute et d'y installer les barrières qui séparent les spectateurs des jouteurs puisque l'infrastructure est devenue permanente et participe de l'aménagement de l'espace urbain au jour le jour ou pour d'autres circonstances exceptionnelles telles les entrées et sorties de la cour vers la ville.

Notons aussi que le souverain n'est pas le seul à organiser des tournois ou des joutes. Certains grands nobles en ont également l'ambition et, moyennant l'assentiment du prince, ils ne s'en privent pas. Ainsi par exemple en 1565, le comte d'Egmont organisa un tournoi sur la place devant son hôtel situé dans le haut de l'actuel Petit-Sablon où tenants et assaillants s'affrontèrent à pied, à la lance, à la pique et à la hache; une compagnie d'archers y fit également une démonstration dans le parc de l'hôtel. Des gradins provisoires avaient été installés, mais un de ceux-ci s'effondra entraînant quelques blessures dans le public<sup>24</sup>.

### Le parc de la Warande

Le parc de la Warande occupait grosso modo l'espace de l'actuel parc de Bruxelles situé face au palais royal, son

relief beaucoup plus accidenté et ses aménagements très variés ont disparu à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour laisser place au parc actuel. Le décor formé par le parc de la Warande est particulièrement adapté à la tenue de joutes dont les thématiques font régulièrement référence à la littérature chevaleresque médiévale tels les exploits de Lancelot et Gauvain. Il est fréquent de voir ériger, aménager et fournir spécialement pour l'occasion, fontaines, ponts, lacs, forêts, tour en bois, animaux sauvages...<sup>25</sup> Sous cet angle logistique, le paysage, créé depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle au pied du château de Bruxelles, contient tous ces éléments et constitue dès lors un décor idéal et toujours disponible. C'est ce décor qui est représenté par de nombreux artistes des environs de 1500, servant de fond décoratif aux portraits de Philippe le Beau et Jeanne ou d'une vierge au rosaire. Albrecht Dürer retient aussi cette vue depuis le palais et évoque de quelques traits l'esquisse d'une joute dans la lice du parc. De même, la tapis-

### Toutes ces joutes sont toujours suivies d'une fête autour d'un banquet accompagné de danses jusque tard dans la nuit.

serie du mois de mars de la série *Les chasses de Maximilien* (fig. 8) montre à l'arrière-plan quelques jouteurs en plein exercice, la gravure du XVI<sup>e</sup> siècle *Le Koert de Bruxelles* qui fera connaître le palais de Bruxelles dans l'Europe entière ne manque pas d'illustrer également cette affectation spécifique du terrain à l'avant du palais (fig. 9).

Lors de la visite de l'empereur Maximilien à Bruxelles en février 1517, les Espagnols prirent l'initiative de la tenue d'un tournoi dans le parc de la Warande au pied du château où «une vaste étendue de terrain sablonneux, présentant une surface une destinée aux joutes» dominée du côté est par «une montagne plus élevée et à pente plus raide offrant aux curieux un emplacement des plus favorables pour assister au spectacle. Les collines qui dominaient le terrain permettaient d'ailleurs à chacun si innombrables que fussent les curieux, attirés dans la ville par les fêtes

de voir facilement la joute. L'empereur, son petit-fils, les princes, les envoyés et leur suite assistaient du château même à la fête. Les dames de la cour occupaient, hors du château, l'étage du bâtiment consacré au jeu de paume»<sup>26</sup>.

À l'occasion du voyage du futur Philippe II aux Pays-Bas, outre la joute sur la Grand-Place donnée le 5 mai, il y eut plusieurs joutes dans le parc du palais dans les jours qui suivirent. Près d'un an plus tard encore, à la fin du tour des Flandres du prince et avant son départ avec son père pour assister à la diète d'Augsbourg, il y eut encore trois joutes organisées de mars à mai 1550, toujours dans le parc. Chaque fois la configuration est semblable, le palais sert de balcon et de gradins à l'ensemble de la cour selon son rang; une estrade est aménagée en bordure du terrain pour les juges et le public prend place sur les pentes du vallon naturel qui marque le parc à cet endroit. Toutes ces joutes sont toujours suivies d'une fête autour d'un banquet accompagné de danses jusque tard dans la nuit. Le spectacle est cependant chaque fois mis en scène de façon différente<sup>27</sup>.

L'une des premières joutes dans le parc en mai 1549, fut une joute à lots d'orfèvrerie exposés sur un dressoir pour lesquels les chevaliers devaient déposer en gage auprès des juges la valeur équivalente en écus avant d'affronter un des deux tenants, don Alonso Pimentel et don Gaspard de Quinones. Plusieurs chevaliers gagnants offrirent leur gain à une dame. En revanche, le jour du Carnaval 1550, le tenant de la joute fut à nouveau don Alonzo Pimentel mais incarnant cette fois un chevalier déçu par l'Amour qui appelait au défi les chevaliers partisans de Cupidon. Ce dernier était incarné par un petit garçon nu assis au milieu d'un gradin de dix-neuf marches menant à une potence de pendaison. Chaque fois qu'un champion assiégeant au nom d'une des dames gagnerait sa passe d'armes, l'Amour serait descendu d'une marche tandis que chaque victoire du tenant se solderait par une montée de l'Amour vers l'échafaud. Trente-sept chevaliers, dont le prince Philippe

**DE LA WARANDE À LA FORÊT DE SOIGNES: PARAÎTRE À LA CHASSE**

La proximité de la forêt de Soignes influença certainement le choix de Bruxelles comme lieu de résidence par les ducs de Brabant. L'immense forêt leur appartient et ses ressources sont presque exclusivement réservées à la cour. Les ducs jouissent du privilège du droit de chasse dans la forêt domaniale, une activité qui constituait un des passe-temps favori et quotidien de la noblesse. Les us et coutumes de la chasse courtoise, chasse au vol ou chasse à courre, étaient également codifiés par de nombreux traités et répondait à un cérémonial précieusement élaboré. Et, à l'égal des tournois et des banquets, la chasse comptait pour beaucoup dans l'expression de la puissance et la magnificence princière. Des chasses sont attestées dans les environs de Bruxelles depuis le XIV<sup>e</sup> siècle mais, sous le règne de Charles Quint, elles prirent une ampleur exceptionnelle et la cour s'appropriait ainsi plusieurs lieux dans les abords de la ville pour y déployer ponctuellement le faste de sa représentation. L'abbaye de la Cambre, le château de Tervueren, la vènerie de Boitsfort, le prieuré du Rouge-Cloître et l'abbaye de Groenendael, comptent au nombre de ceux-ci.

Une vaste maison située à la lisière de la forêt de Soignes dans les environs de Boendael se profile au XVI<sup>e</sup> siècle comme un cadre privilégié pour cet autre type de performance. La bâtisse en pierre érigée en 1504 fut progressivement aménagée pour permettre à la cour de jouir confortablement du spectacle que constituait la mise à mort du gibier, le cerf, que la traque acculait impitoyablement vers l'enceinte palissée aménagée devant la maison. Le 12 novembre 1531, il y eut là un grand tournoi qui attira plusieurs milliers d'habitants de Bruxelles ; l'empereur Charles Quint, sa sœur Marie et toute la noblesse y assistèrent. En 1544, dans le cadre des festivités qui furent célébrées à Bruxelles en l'honneur d'Éléonore, la sœur de l'empereur, tournois, banquet et chasses y réunirent encore la cour à plusieurs reprises. Désignée sous le nom de «Maison du Seigneur» (*S'Heeren huys*) ou «maison de l'Estacquette» (*huys van Staketsel*), la maison fut abandonnée avant de disparaître complètement au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle se situait à l'endroit où actuellement se croisent les avenues de Derby et d'Italie à Ixelles<sup>1</sup>.



La Maison du Seigneur (*S'Heeren huys*) ou maison de l'Estacquette (*huys van Staketsel*), telle qu'elle apparaît dans la tapisserie du mois d'octobre de la série des *Chasses de Maximilien* (1531-1533) tissée par Van Dermoyen d'après Bernard Van Orley. Détail de la tapisserie © Le Louvre, Réunion des Musées nationaux, Paris).

**NOTE**

1. DE JONGE, K., « Sites et Monuments », in BALIS A. et al., *Les Chasses de Maximilien*, Paris, 1993, p. 101 ; GUILLAUME, A. et MEGANCK, M., *Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles. 15. Ixelles*, MRBC, Bruxelles, 2005, p. 92.

lui-même, se présentèrent pour relever le défi. Ils joutèrent toute l'après-midi. Le comte d'Egmont qui vint finalement assister le tenant pour vaincre l'Amour remporta le prix décerné par les juges.

Le premier dimanche du Carême 1550 se tint une autre joute, toujours dans le parc. Cette fois le tenant en fut Ruy Gomez de Sylva. Les champions relevant le défi devaient jouter en quatre passes dont trois donnaient droit à des prix consistant en bagues et bijoux d'une valeur de dix à cent écus qui étaient exposés sur un dressoir installé à côté de l'estrade des juges. Avec plus d'une trentaine de chevaliers participants, dont le prince Philippe lui-même, des dizaines de prix furent distribués au cours de la journée. Enfin, le dimanche 11 mai 1550 quelques jours avant le départ de la cour pour Augsbourg, un dernier tournoi fut programmé dans le parc de la Warande sous la forme d'un combat à cheval opposant deux groupes de quarante chevaliers. Tout le terrain avait été bien dégagé et balisé d'une barrière. Un lot de deux cent lances était à disposition des jouteurs près de la porte de la Feuillée, du côté est, et un autre lot, près de la porte donnant vers l'étang, à l'ouest. Chaque groupe structuré en cinq quadrilles de huit chevaliers allait entrer sur le terrain par lesdites portes. Le combat avait été soigneusement mis en scène alternant escarmouches entre petits groupes de cinq chevaliers de chaque camp issus de chacun des quadrilles et mêlée générale. Une fois toutes les lances brisées et chacun épuisé par l'exercice, les capitaines des deux camps sonnèrent la retraite.

Quand il ne s'agit pas de grandes joutes criées, le parc peut aussi accueillir des exercices d'entraînement plus discrets pour les princes. Par exemple, vers la Toussaint 1451, fut annoncée la première joute du comte de Charolais, Charles, fils du duc de Bourgogne Philippe le Bon, alors âgé de 18 ans. Trois jours avant, un exercice est organisé comme entraînement du jeune prince avec des chevaliers proches de la cour, particulièrement Jacques de Lalaing, grand jouteur européen. Cette «répétition générale» eut lieu dans le parc de Bruxelles en présence du duc et de



**7.** *Descriptio et explicatio pematum, arcuum et spectaculorum, quae Bruxellae Brabant pridie cal: febr: Ao CIS.IS.XCIII. exhibita fuere, sub ingressum sereniss: principis Ernesti, Dei gratia, archiducis Austriae... etc. pro Philippo II. Hispaniarum monarcha, Belgicae ditionis gubernatore [sic], Bruxellae, apud Ioannem Mommaert, sub insigni officinae Typographicae, 1594.*

**8.** PUGET DE LA SERRE, J., *Histoire curieuse de tout ce qui s'est passé à l'entrée de la reine mère du très puissant roy très chrétien dans les villes des Pays-Bas*, Baltazar Moretus, Anvers, 1632, p. 14-15.

**9.** CALVETE de ESTRELLA, J. C., *El felicissimo viaje del muy alto y poderoso Principe Philippe, Hijo del Emperador Don Carlos Quinto Maximo, desde sus tierras de la Baxa Alemana con la descripcion de todos los estados de Brabante y Flandes escrito en quatro libros*, Nutius, Antwerpen, 1552. Nous renvoyons le lecteur à la traduction française de cet ouvrage par Jules Petit pour les extraits présentés ci-après, PETIT, J., *Le très-heureux voyage fait par le très-haut et très-puissant prince Don Philippe fils du grand empereur Charles-Quint depuis l'Espagne jusqu'à ses domaines de la Basse-Allemagne avec la description de tous les États de Brabant & de Flandre écrit en quatre livres par Juan Christoval Calvete de Estrella*, 5 tomes, Bruxelles, 1873 [Bruxelles, AGR, Reprints 161, 2000], I, p. 168.

**10.** Voir en dernier lieu HEERBRANT, J.-P. (coord), *Ommegang*, Centre Albert Marinus, Woluwe-Saint-Lambert, 2013.

**11.** COGELS, P., *Les fêtes données à Bruxelles et à Malines, en 1517, à l'occasion de la présence de l'Empereur Maximilien, d'après une publication contemporaine*, Anvers, 1904, p. 12.

**12.** PETIT, J., *op. cit.*, V, p. 142.

**13.** CHEVALIER-DE GOTTAL, A., *Les fêtes et les arts à la cour de Brabant à l'aube du XV<sup>e</sup> siècle*, Peter Lang, Frankfurt-am-Main, 1996, p. 113-115 (Kieler Werkstücke, Reihe D: Beiträge zur Europäischen Geschichte des späten Mittelalters, 7).

**14.** Voir la description de la salle dans GRUBEN, F., *Les Chapitres de la Toison d'Or à l'époque Bourguignonne (1430-1477)*, Leuven, 1997, p. 317 et 536-537 (Mediaevalia Lovanien-sia - Series I/Studia 23).

**15.** PETIT, J., *op. cit.*, I, p. 159.

**16.** HENNE, A. et WAUTERS, A., *Histoire de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, 1845, I, p. 186.

**17.** HENNE, A. et WAUTERS, A., *op. cit.*, I, p. 248-249.

**18.** de la MARCHE, O., *Mémoires*, 4<sup>e</sup> édition, E. De Witte, Louvain, 1645, liv. 1, chap. 22, p. 336-337.

**19.** PETIT, J., *op. cit.*, I, p. 179-193.

**20.** DE JONGE, K., « Pourtraictz au vif des Entrees Festins Joustes et Combatz matrimoniaux... » in MOUSSET, J.-L. et DE JONGE, K., *Un prince de la Renaissance. Pierre-Ernest de Mandfeld (1517-1604) II. Essais et catalogue*, Musée national d'histoire et d'art, Luxembourg, 2007, p. 353-356, fig. 17, pl. 10 et 11.

**21.** GOEDLEVEN, E., *La Grand-Place de Bruxelles. Au cœur de cinq siècles d'histoire*, Lannoo-Racine, Tielt-Bruxelles, 1993, p. 59; EYZINGER, M., *Novus de Leone Belgico... usque ad annum MDLXXXVII*, 1588, f<sup>o</sup>95 et 99 avec la gravure insérée entre ces f<sup>o</sup> (exemplaire de la Bayerische Staatsbibliothek - googlebooks).

**22.** DEMETER, S., « Le château du Coudenberg à Bruxelles. La résidence des ducs de Brabant dans la basse-cour du châtelain ? », *La Basse-cour. Actes du colloque international de Maynooth (Irlande) 23-30 août 2002*, CRAHM, Caen, 2004, p. 45-50 (Château Gaillard, 21).

**23.** de la MARCHE, O., *op. cit.*, liv. 1, chap. 13, p. 237.

**24.** HENNE, A. et WAUTERS, A., *op. cit.*, III, p. 393.

**25.** NADOT, S., *Le spectacle des joutes. Sport et courtoisie à la fin du Moyen Age*, PUR, Rennes, 2012, p. 170.

**26.** COGELS, P., *op. cit.*, p. 13.

**27.** Nous renvoyons encore au récit très détaillé de J. C. Calvete de Estrella dans PETIT, J., *op. cit.*, I, p. 193-195 et V, p. 123-144.

**28.** de la MARCHE, O., *op. cit.*, liv. 1, chap. 22, p. 336.

**29.** NADOT, S., *op. cit.*, p. 141-145.

**30.** HYE, I., « Voyage dans les Etats du Duc de Bourgogne, par le baron Bohémien Löw de Rosmital et Blatna, en l'année 1466 », *Message des Sciences historiques et Archives des arts de Belgique*, Gent, 1847, p. 21-23.

**31.** COGELS, P., *op. cit.*, p. 12.

**32.** LE ROY LADURIE, E. et LIECHTENHAN, F.-D., *Le siècle des Platter. III. L'Europe de Thomas Platter (1599-1600)*, Fayard, Paris, 2006, p. 213-214.

.....  
**The court in Brussels (15th and 16th c.). Displays of Princely magnificence**  
 .....

*At the time of the Dukes of Burgundy and the first Spanish Habsburg rulers, Brussels was recognized throughout Europe as a major court city. The cult of appearance, a privilege of the court, was practiced here through impressive constructions, in places which brought meaning to displays of power. On occasion such as Joyous Entries or funerals the court would move in procession through the streets from the city gates to the Coudenberg Palace past locations of symbolic significance. For many events, temporary structures were built in wood, sometimes replaced by a permanent infrastructure in stone as they were often re-used. At the city hall and palace, the court had its reserved and arranged seats to watch major festive events. The height of entertainment, the tournaments and jousting on horseback in which the court took part required suitable sites such the Grand-Place, Place des Bailles or Warande Park. Occasionally these events were even held on the outskirts of the city, as was the case for the tournament organised on 1 April 1549 in Evere to mark the arrival of the emperor's son. Rekindling the memory of this urban heritage by retracing the processions of yesteryear or reviving these memorable festivities renews and enriches the way we look at the city today.*

#### COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter,  
Paula Dumont, Cecilia Paredes  
et Brigitte Vander Bruggen

#### SECRÉTARIAT

Cindy De Brandt

#### RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont, Jean  
Houssiau, Virginie Jourdain, Geneviève Lacroix,  
Christophe Loir, Cecilia Paredes, Anne-Marie  
Pirlot, Christophe Vachaudez, Brigitte Vander  
Bruggen

#### TRADUCTION

Gitracom

#### RELECTURE

Murielle Lesecque, Martine Maillard  
et le comité de rédaction

#### GRAPHISME

supersimple.be

#### IMPRESSION

Dereume Printing

#### REMERCIEMENTS

Philippe Charlier, Julie Coppens, Alfred de Ville  
de Goyet, Alice Gerard, Jean-Luc Mousset,  
Marie Theunissen

#### ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, Directeur général de  
l'Administration de l'Aménagement du Territoire  
et du Logement de la Région de Bruxelles-  
Capitale/Direction des Monuments et des Sites,  
CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité  
de leur auteur. Tout droit de reproduction,  
traduction et adaptation réservé.

#### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

*Malgré tout le soin apporté à la recherche  
des ayants droit, les éventuels bénéficiaires  
n'ayant pas été contactés sont priés de se  
manifester auprès de la Direction des Monuments  
et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.*

#### IMAGE DE COUVERTURE

Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles  
(picture © Georgesdekinder.com).

#### LISTE DES ABRÉVIATIONS

ARB - Académie royale de Belgique  
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles  
KBR - Bibliothèque royale de Belgique  
MRBAB - Musées royaux des Beaux-Arts  
de Belgique  
MRAH - Musées royaux d'Art et d'Histoire  
MRBC - Ministère de la Région de Bruxelles-  
Capitale - Centre de Documentation de  
l'Administration du Territoire et du Logement  
MVB - Musée de la Ville de Bruxelles - Maison  
du Roi

#### ISSN

2034-578X

#### DÉPÔT LÉGAL

D/2013/6860/12

**Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands  
onder de titel *Erfgoed Brussel*.**